



Bureau des radiocommunications

(N° de Fax direct +41 22 730 57 85)

Lettre circulaire
1/LCCE/65

17 novembre 2004

**Aux Etats Membres de l'UIT et aux Membres du Secteur des
radiocommunications participant aux travaux du Groupe d'action 1/9
de la Commission d'études 1 des radiocommunications**

**Objet: Seconde réunion du Groupe d'action 1/9 sur la compatibilité entre
différents services actifs et passifs**

Introduction

Nous vous informons, par la présente Lettre circulaire, que la seconde réunion du Groupe d'action 1/9 aura lieu au siège de l'UIT à Genève du 14 au 18 février 2005.

Les services directement liés à la réunion, l'enregistrement des délégués, la distribution des documents, etc., seront regroupés dans le même bâtiment. La réunion débutera à 9 h 30 et l'enregistrement commencera à 8 h 30 le jour de l'ouverture.

Programme des réunions

Un projet d'ordre du jour pour cette réunion est reproduit dans l'Annexe 1. Les travaux du Groupe d'action se dérouleront en anglais.

Contributions

Il est demandé d'envoyer des contributions en réponse au travail confié au Groupe d'action 1/9. Les contributions seront traitées et distribuées conformément aux dispositions de la Résolution UIT-R 1-4 ; elles seront également disponibles sur <http://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=e&type=sfolders&parent=R03-TG1.9-C> et distribuées aux participants à l'ouverture de la réunion.

Les contributions devront être envoyées, pour traitement, au Bureau des radiocommunications, au Président du Groupe concerné et aux Président et Vice-Présidents de la Commission d'études 1 des radiocommunications. Les adresses correspondantes sont disponibles sur:

<http://www.itu.int/ITU-R/study-groups/index-fr.asp> (voir Présidents et Vice-Présidents).

Les participants sont encouragés à présenter leurs contributions par courrier électronique à:

beatriz.martinez-ronquillo@itu.int

Le Secrétariat ne peut garantir que les documents reçus après ce délai de 7 jours seront disponibles pour l'ouverture de la réunion et les documents reçus soumis après 12 heures (heure locale de Genève) le jour ouvrable précédant l'ouverture de la réunion ne pourront pas être acceptés. La Résolution UIT-R 1-4 dispose que les contributions qui ne sont pas disponibles pour les participants à l'ouverture de la réunion ne seront pas examinées.

Visa

Nous vous rappelons que pour les ressortissants de certains pays, l'entrée et le séjour sur le territoire de la Suisse sont soumis à l'obtention d'un visa. Ce visa doit être demandé et obtenu de la représentation de la Suisse auprès de votre pays (ambassade ou consulat) ou, à défaut, de celle la plus proche de votre pays de départ. En cas de problème, l'Union peut, sur demande officielle de l'administration ou de la société que vous représentez, intervenir auprès des autorités suisses compétentes pour faciliter l'émission de ce visa. Cette demande doit comporter le nom et les fonctions de la/des personne(s) pour la/lesquelles le visa est demandé, et en annexe, la copie du formulaire d'enregistrement approuvé pour la conférence ou réunion de l'Union.

Participation

Nous vous prions de nous communiquer, au plus tard un mois avant l'ouverture de la réunion, le nom de votre (vos) représentant(s) au moyen du formulaire ci-joint (Annexe 2) (le photocopier si nécessaire).

Valery Timofeev
Directeur, Bureau des radiocommunications

Annexes: 2

Distribution:

- Administrations des Etats Membres et Membres du Secteur des radiocommunications participant aux travaux du Groupe d'action 1/9 de la Commission d'études 1 des radiocommunications
- Associés de l'UIT-R participant aux travaux de la Commission d'études 1 des radiocommunications
- Président et Vice-Présidents de la Commission d'études 1 des radiocommunications
- Secrétaire général de l'UIT, Directeur du Bureau de la normalisation des télécommunications, Directeur du Bureau de développement des télécommunications

ANNEXE 1
(anglais seulement)

Draft agenda for the second meeting of Task Group 1/9

(Geneva, 14-18 February 2005)

- 1 Opening remarks
- 2 Approval of the agenda
- 3 Report on the first meeting (Doc. [1-9/21](#))
- 4 Working arrangements for the meeting
- 5 Attribution and introduction of input documents
- 6 Any other business

V. MEENS
Chairman, Task Group 1/9

ANNEXE 2



Formulaire d'enregistrement Réunion du Groupe d'action 1/9 de l'UIT-R Genève, Suisse, 14-18 février 2005

Bureau des Radiocommunications

Je désire participer à

Groupe d'action 1/9
✓

M. Mme Mlle:

(nom)

(prénom)

Accompagné(e) de membre(s) de la famille:

(nom)

(prénom)

1. REPRÉSENTATION

Nom de l'État Membre:

☐

Chef de délégation

☐

Adjoint

☐

Délégué

(à compléter uniquement par les représentants des États Membres)

Nom du Membre du Secteur :

☐

Exploitations reconnues

☐

Organisations régionales de télécommunications

☐

Organismes scientifiques ou industriels

☐

Organisations intergouvernementales exploitant des systèmes à satellites

☐

ONU, Institutions spécialisées et l'AIEA

☐

Autres entités s'occupant de questions de télécommunications

☐

Organisations régionales et autres organisations internationales

☐

Associés

2. ADRESSE OFFICIELLE

Nom de la compagnie:

Adresse/Rue:

Ville/État/Code/Pays:

Tél. professionnel:

Fax:

Courrier électronique:

En cas d'urgence:

3. DOCUMENTS



anglais seulement

Date :

Signature:

Réservé au Secrétariat du BR

Approuvé (si appliqué)

Section personnelle

Section pendant la réunion

Casier

À retourner dûment complété au Bureau des radiocommunications

Place des Nations
CH-1211 Genève 20
Suisse

Téléphone: +41 22 730 5802
Téléfax: +41 22 730 6600
Courrier électronique: linda.kocher@itu.int

